

Vallabrègues

Les Ateliers du presbytère ouvrent une nouvelle page pour l'artisanat d'art

« Le début de cette année à Vallabrègues est marqué par l'ouverture des Ateliers du presbytère », a commencé, ému, l'édile de la commune.

Jean-Marie Gilles, le maire de Vallabrègues, a accueilli Juan Martinez, président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA), plusieurs élus du territoire ainsi que des représentants des partenaires et des entreprises, soutiens et acteurs du projet livré ce jour.

Cette ouverture, qui n'était pas une inauguration, prévue ultérieurement et où tous les Vallabrèguais ont les invités d'honneur, a déjà enrichi l'âme du village d'un petit supplément. Les Ateliers du presbytère ont émergé d'un chantier présenté par la CCBTA en juin 2025 qui a été renouvelé et transformé totalement le presbytère en un lieu dédié à l'artisanat d'art, à partir d'un bâtiment du XVI^e siècle, emblématique du territoire mais à l'abandon depuis les années 80 et en piteux état.

Au début des travaux, il avait été annoncé que « les éléments patrimoniaux seraient conservés précieusement pour que la restauration n'enlève rien au charme du lieu. »

Un parcours touristique en cours de création

Le pari a été tenu et le maître d'œuvre, Lakdhar Qejou, de la Scop Ecostudio de Beaucaire, a réussi à redonner « une seconde vie à cet édifice tout en gardant l'identité du village », a fait observer Aline Bruguière, élue du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Garrigues et Costières de Nîmes. Cet investissement de 600 000 €, financé par la CCBTA dans le cadre du contrat local d'aménagement avec le soutien de l'État par le biais du Fond Vert (110 973 €) la Compagnie nationale du Rhône (82 633 €) et l'Europe dans le cadre du programme Leader, représentée par le PETR Garrigues et Costières de Nîmes (90 000 €), met en lumière le patrimoine matériel comme immatériel lo-



L'ouverture dans ce bâtiment du XVI^e siècle, emblématique du territoire.

cal. La réalisation soutient la création artisanale avec ses cinq ateliers qui s'ajoutent à celui de la céramiste Manon Ducrès (Ceram Asteque) déjà présent, sa boutique collective et son espace réservé à la vanillière au rez-de-chaussée, sa tannerie et sa salle de travail commune pour des expositions, démonstrations et ateliers au premier étage. Figure de l'ancrage de l'artisanat d'art dans le village à travers la vannerie, elle s'inscrit dans un parcours touristique en cours de création et ne manquera pas de

satisfaire la soif de curiosités des touristes qui parcourent le territoire et participera à perpétuer la vitalité du village, décupler son attractivité touristique. Eliane Lacroix, adjointe félicitée par le maire pour son « suivi méticuleux du chantier », déjà présente au presbytère dans sa lointaine enfance, a ajouté, voyant ses espoirs comblés, que les événements organisés par la CCBTA continueront aux Ateliers du Presbytère.

► Correspondant Midi Libre : claire.cam59@gmail.com

Aigues-Mortes

28 stationnements au nouveau parking Constance



Dernière réunion de chantier.

Situé route de Nîmes, jouxtant le pôle Constance, le nouveau parking du même nom, flanbant neuf, est désormais opérationnel.

Lundi 2 mars à l'issue de la dernière réunion de chantier réunissant le maire, Pierre Mauméjean, les élus Arnaud Fourel, Jean-Claude Campos, Josiane Rosier-Dufond, le directeur des services techniques Jérémie Verstaen

et le chef de projet Victor Tirat ainsi que les entreprises concernées, le parking a été ouvert au public.

Il offre vingt-huit places de stationnements dont deux pour les personnes à mobilité réduite, huit places Irve (bomes pour rechargements électriques) ainsi qu'un jardin de pluie (bassin de rétention) végétalisé, enrobé perméable et accès piétons direct aux commerces et bureaux du pôle.

► Correspondant Midi Libre : 06 81 79 48 55

Le Grau-du-Roi

Taxes : 100 % d'exonération pour les rénovations durables

La commune a pris une délibération en faveur d'une exonération à hauteur de 100 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères) applicable à compter de l'année 2026, pour toute personne effectuant des rénovations énergétiques dans son logement, pendant trois ans à compter de l'année qui suit celle du paiement du montant total des dépenses.

Cette exonération s'applique aux logements qui satisfont cumulativement aux conditions suivantes : l'immeuble doit être achevé avant le 1^{er} janvier 1989 ; avoir fait l'objet, par le propriétaire ou tout autre redevable légal de la taxe foncière en application de l'article 1400 du CGI, de dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie et du développement durable mentionnées à l'article 200 quater du CGI et réalisées selon les modalités prévues au 6 de l'article 200 quater du CGI (avoir réalisé un audit énergétique et avoir recourus

à des entreprises RGE) ; le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération doit être supérieur à 10 000 € par logement ou le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération doit être supérieur à 15 000 € par logement.

Comment effectuer une demande ?

La demande d'exonération doit être déposée auprès du service des impôts foncier compétent avant le 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable. La demande doit contenir : une déclaration sur papier libre comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement des logements, accompagnée de tous les éléments justifiant de la nature des dépenses et de leur montant.

► Correspondant Midi Libre : 06 64 32 84 04

Saint-Gilles

La fête de la bouvine ouvre la saison festive

Ce samedi 7 mars, Saint-Gilles donnera le coup d'envoi de sa saison festive avec la fête de la bouvine. Un moment attendu pour dévoiler en ce tout début de saison les talents émergents de la course camarguaise pour cette nouvelle saison.

Au programme, à 10 heures, course de présélection aux arènes Émile-Bilhau avec les manades Fanfonne-Guillaume et Les Baumelles (entrée gratuite) ; à 11 h 45 ; abrivado bandido (rue Gambetta) manade Leron ; à 15 heures, course de Ligue aux arènes Émile-Bilhau avec les manades Fabre-Mailhan, Cavallini, Bon ; à 18 heures, journée du concours d'abrivado trophée "Aux portes de la Camargue" avec les manades Briaux, Agnel, Aubanel ; à 18 h 30, résultat de la première journée du concours d'abrivado (place Gambetta) ; à 19 heures, tables rondes de la Bouvino Gard, organisées par l'Union des jeunes de Provence et du Languedoc, au pavillon de la culture et du patrimoine. **Dimanche 8 mars, 81^e** Con-

grès de la Fédération française de la course camarguaise, animé par la Peña La Camargue ; à 8 h 30, dépôt de gerbes sur les tombes d'Émile Bilhau et Pascal Martínez ; à 9 heures, 81^e congrès de la Fédération française de la course camarguaise ; à 11 h 30, abrivado de 10 taureaux ; à 12 h 30, apéritif animé par la Peña La Camargue ; à 13 heures, repas de l'aficion dans la salle polyvalente ; à 15 heures, course As aux arènes Émile-Bilhau trophée de la Biche d'or, souvenir Émile-Bilhau ; *Fanfan* (Lou Pantaü), *Hermès* (Aubanel), *Daniilo* (Blatière), *Apis* (Rousty), *Acajou* (Lautier), *Novillero* (Bon), *Malagroy* (Fabre Mailhan). Rase-teurs : Boualam D, Boualam K, Laurier, Leal, Lopez, Martin J, Ouhkar ; à 18 heures, abrivado bandido.

Deux expositions seront proposées par l'association des Mémoires saint-gilloises à la salle Cazelle sur la manade Thi-baud et la course camarguaise à travers les âges.

► Correspondant Midi Libre : 06 44 81 85 85

AU FIL DES COMMUNES

Le Grau-du-Roi

RECYCLERIE MOBILE CHAQUE PREMIER SAMEDI DU MOIS

La communauté de communes Terre de Camargue et la Ville s'associent pour proposer un nouveau service de proximité en faveur de la réduction des déchets. Le camion des solutions s'installera chaque premier samedi du mois, de 10 heures à 15 heures, sur le parvis de la mairie. Le camion des solutions est un point de sensibilisation et de recyclerie mobile. Les habitants peuvent y déposer ou échanger gratuitement de nombreux objets du quotidien (vêtements, chaussures, ustensiles de cuisine, déco, jouets..., excepté gros équipements électroménagers, encombrants ou non fonctionnels). Sur le parvis de la mairie, chaque premier samedi du mois de 10 heures à 15 heures. Prochain rendez-vous **samedi 7 mars**.

MUNICIPALES : "GARDONS LE CAP". La liste menée par Robert Crauste, "Gardons le cap" invite les femmes du Grau-du-Roi à un moment de partage autour d'animations créatives, culturelles et de bien-être **vendredi 6 mars** à partir de 15 heures, au restaurant L'Ancre, avenue Simone-Veil.

Aigues-Mortes

ANIMATIONS POUR LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

Le centre socioculturel Marie-Durand organise du 7 au 11 mars des animations dans le cadre de la Semaine internationale des droits de la femme. Ateliers, projections, spectacles, jeux, exposition sont proposés en collaboration avec le CCAS et la Médiathèque André Chamson.

Samedi 7 mars, de 14 heures à 18 heures, espace Nicolas-Lasserre, exposition "Femmes de cirque" par compagnie Dare d'art ; à 18 heures, verre de la sororité ; à 19 heures, spectacle "Et pendant ce temps Simone Veille", compagnie Ail et fines herbes. **Lundi 9 mars**, à 10 heures, espace Nicolas-Lasserre atelier cercle de femmes, relaxation, méditation ; à 14 heures ; à 16 heures, exposition "Femmes de cirque" ; à 18 h 30 cinéma Marcel-Pagnol avec l'Agept, projection film *Levante*, sur la résilience. **Mardi 10 mars**, de 9 heures à midi, CSCM, atelier couture ; de 14 heures à 15 heures, boulangerie "Il était une fougasse", pôle Constance, atelier biscuiterie ; à 19 heures, médiathèque, spectacle conférence gestuclée "Jour de notre corps", compagnie L'Un-femme. **Mercredi 11 mars**, de 9 heures à 17 heures, espace Nicolas-Lasserre, stand d'informations et atelier Gestion de soi ; à 18 heures, débat "La Femme et sa famille aujourd'hui", animé par l'Ecole des parents et des éducateurs du Gard.

> Animations gratuites. Renseignements et réservations 04 66 73 14 25.

EXPOSITION. "Entre pierre et lumière", l'exposition des artistes Moon, A. Pigot et Rêves de Rom, se tiendra à la chapelle des Capucins du 7 au 18 mars. Vernissage vendredi 6 mars à 18 h 30. Entrée libre, du lundi au jeudi de 10 h 30 à 18 heures et du vendredi au dimanche de 10 h 30 à 19 heures.

MUNICIPALES : RÉUNIONS PUBLIQUES. Les trois listes en lice pour les élections municipales organisent chacune une réunion publique, salle l'Oustaou, 34, boulevard Diderot à 18 h 30. Liste "Le Revivre" de Cédric Bonato **mercredi 11 mars** ; liste "Plus belle Aigues-Mortes" de Noémie Albecq-Mégias **jeudi 12 mars** ; liste "Aigues-Mortes avant tout !" de Stéphane Pignan **vendredi 13 mars**.

BROCANTE. **Samedi 7 mars**, brocante de printemps, dans la salle Flamingo toute la journée.

> Réservations au 06 28 29 94 84. Places limitées, facilité de déchargement.

Jonquières-Saint-Vincent

MUNICIPALES : RÉUNION PUBLIQUE. La liste "L'Expérience, la proximité, l'avenir" avec, à sa tête, le maire sortant Jean-Marie Fournier, tiendra une réunion publique **vendredi 6 mars**, à partir de 19 heures, au centre socioculturel.

CINÉMA

CINÉMA MUNICIPAL MARCEL-PAGNOL

Rue Victor-Hugo, à Aigues-Mortes. ☎ 09 64 11 14 59. **Coutures** : 18 h 30. **Les Enfants de la Résistance** : 20 h 30. **Super Charlie** : 16 h. **Tafti** : 10 h, 16 h.

CINÉMA VOG

96, rue des Iris, au Grau-du-Roi. ☎ 04 66 51 41 05. **Chers parents** : 16 h. **Coutures** : 14 h. **Les Suffragettes** : 20 h. **Marsupilami** : 14 h, 17 h 30. **Marty Supreme** : 17 h 30. **Scream 7** : 20 h 30. **Super Charlie** : 16 h.